Nations Unies E/C.19/2009/L.4

Conseil économique et social

Distr. limitée
22 mai 2009
Français
Original : anglais

Instance permanente sur les questions autochtones
Huitième session
New York, 18-29 mai 2009
Point 8 de l'ordre du jour
Ordre du jour de la neuvième session de l'Instance permanente

Ordre du jour provisoire de la neuvième session de l'Instance permanente

1. Élection du Bureau.
2. Adoption de l'ordre du jour provisoire et organisation des travaux.
3. Débat sur le thème spécial de l'année, « Peuples autochtones : développement, culture, identité : les articles 3 et 32 de la Déclaration des Nations Unies sur les droits des peuples autochtones ».
4. Droits de l'homme :
   a) Application de la Déclaration des Nations Unies sur les droits des peuples autochtones;
   b) Dialogue avec le Rapporteur spécial sur la situation des droits de l'homme et des libertés fondamentales des peuples autochtones et avec les autres rapporteurs spéciaux.
5. Débat d'une demi-journée sur l'Amérique du Nord.
6. Concertation globale avec six organismes et fonds des Nations Unies.
7. Travaux futurs, questions relatives au Conseil économique et social et questions nouvelles.
8. Ordre du jour provisoire de la dixième session de l'Instance permanente.
9. Adoption du rapport de l'Instance permanente sur les travaux de sa neuvième session.

09-34781 (F) 260509 260509

Merci de recycler